Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Pour un achat effectué avec la Carte PASS le 25 juin 2025. Montant de l'achat 500 €. Montant du crédit 500 €. Durée 10 mois - 10 mensualités 50 € · TAEG fixe 0 % · Montant total dû : 500 €. Si votre carte est rattachée à l'assurance des emprunteurs pour ce crédit : Assurance facultative (décès, invalidité, maladie, chômage) 19,01 € soit 3,30 € en plus de la première mensualité, (puis les montants sont dégressifs en fonction du remboursement du capital) - TAEA 8,24 % coût de l'assurance pris en charge par Carrefour Banque.

Carrefour banque et assurance

Du mercredi 25 juin au lundi 14 juillet 2025

0% TAEG FIXE

CRÉDIT GRATUIT

sur tous les rayons non alimentaires

PAYEZ EN 10x DÈS 150€

PAYEZ EN 20x DÈS 399€

Directement en caisse avec la Carte PASS(1)

dans votre Hypermarché Carrefour

Vous n'avez pas la Carte PASS ?

Nos conseillers vous proposeront une autre solution pour bénéficier de cette offre.

carrefour-banque.fr

INFO CARTES Achats ou retraits au choix : • comptant • crédit renouvelable

(1) Utilisation spéciale du crédit renouvelable PASS valable du 25/06/2025 au 14/07/2025 en 10X sans intérêts pour un montant de 150€ à 2000€ ou en 20X sans intérêts de 399€ à 3000€ en sélectionnant sur le terminal de paiement. La mensualité vient s'ajouter aux éventuelles mensualités en cours. Les utilisations spéciales bénéficient des garanties de « l'assurance des emprunteurs » si vous y avez souscrit. Pour toutes les autres utilisations du crédit PASS, ce sont les conditions standards de votre compte en vigueur au jour de la demande qui s'appliqueront. Voir conditions tarifaires en vigueur au 21/05/2025 susceptibles de variations. Le Crédit PASS est un crédit renouvelable au Taux Annuel Effectif Global révisable indiqué au contrat souscrit par l'Emprunteur. Il peut être utilisé avec la Carte PASS : vous choisissez le mode de règlement via la touche correspondante sur le terminal de paiement, soit au comptant selon l'option débit immédiat ou différé choisie sur votre contrat de crédit renouvelable soit à crédit au TAEG révisable en vigueur au moment de son utilisation. Cotisation annuelle des Cartes PASS émises par Carrefour Banque figurant dans les conditions tarifaires disponibles dans les Agences Carrefour Banque. La durée maximale de remboursement pour un crédit consenti inférieur à 3000€ est de 36 mensualités, à l'exception des utilisations spéciales dont la durée de remboursement proposée par le prêteur est plus courte. Délai légal de rétractation de 14 jours après la signature de l'offre de crédit. Offre réservée aux particuliers majeurs sous réserve d'acceptation par Carrefour Banque. Les contrats « Assurance Emprunteur» sont souscrits par Carrefour Banque auprès de CARMA, S.A au capital de 23 270 000 € - RCS Évry 330 598 616 et de CARMA VIE, S.A au capital de 6 100 000 € - RCS Évry 428 798 136 – sises ZAE St Guénault, 1 rue Jean Mermoz, 91000 Évry-Courcouronnes, entreprises régies par le Code des assurances et soumises à la supervision de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 place de Budapest – CS 92459 - 75 436 Paris Cedex 09. CARREFOUR BANQUE, S.A au capital de 151.332.529,92 €, RCS ÉVRY n° 313 811 515. N° ORIAS : 07 027 516 (www.orias.fr).